

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 MAI 2014**

Conventions vues en CFVU le 16 mai 2014 :

COMPOSANTE/ SERVICE	PARTENAIRES	OBJET	AVIS CFVU
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE	CCI Côte d'Or	Convention de partenariat entre l'Université de Bourgogne et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Côte d'Or	<b>AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE</b>
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE	Académie de Dijon – Lycées en Bourgogne	Convention de partenariat entre l'Université de Bourgogne et le Rectorat de l'Académie de Dijon fixant les conditions de poursuite d'études des étudiants de BTS dans le cadre du dispositif LMD	<b>AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE</b>

Convention signée par le Président :

COMPOSANTE/ SERVICE	PARTENAIRES	OBJET
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE	DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR –  Représenté par le Président du CONSEIL GENERAL DE LA COTE D'OR	Convention de partenariat entre l'Université de Bourgogne et le Département de la Côte d'Or visant à définir les modalités de fonctionnement de l'antenne du Centre de planification et d'Education familiales de la rue Nicolas Berthot, implantée au sein du Centre de Santé Universitaire pour une durée de trois ans. <i>Convention s'inscrivant dans le cadre du projet d'implantation d'un Centre de Santé Universitaire à compter de la rentrée 2014</i>